

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 14 juin 2019 portant nomination
au conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens**

NOR : SSAH1930332A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu l'article L.4232-9 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Eliane MAALIKI, pharmacien inspecteur de santé publique, est nommée représentante, à titre consultatif, du ministre chargé de la santé auprès du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 14 juin 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Pour la directrice générale de l'offre de soins :
*La sous-direction des ressources humaines
du système de santé,*
Le sous-directeur,
MATHIAS ALBERTONE